

PROCES-VERBAL DE LA
CONFERENCE DU MARDI 6 JUIN 1944 A 1100
AU PALAIS FEDERAL

S E C R E T

Présidence : Général.

Participants :

Col.Cdt.C.	<u>Huber</u> , Chef E.M.G.A. <u>Borel</u> , Cdt. 1. C.A. <u>Gübeli</u> , Cdt. 2.C.A. <u>Constam</u> , Cdt. 3. C.A. <u>Labhart</u> , Cdt. 4. C.A. <u>Marcuard</u> , Chef de l'Instruction
Col.brig.	<u>Gonard</u> , Sous-chef Gr. Ia <u>Masson</u> , Sous-chef Gr. Ib
Lt.Col.EMG.	<u>Roesler</u> , Chef de la Section de mobilisation <u>Barbey</u> , Chef de l'Etat-Major personnel du Général
Major EMG.	<u>Bracher</u> , officier de liaison entre le Chef du D.M.F. et le Général <u>Züblin</u> , Chef de la Section des opérations.

Le Général récapitule les premières mesures de sécurité prises au cours de ces derniers jours et en indique les principaux motifs: les 20. et 31.5, "coups de sonnette" de notre Légation à Budapest; puis, augmentation, jusqu'à concurrence de 35 divisions, des troupes allemandes stationnées dans un rayon de 200 km. autour de nos frontières.

Les renseignements de Budapest n'ont pas pu être recoups; mais la densité des troupes allemandes disponibles est un fait incontestable. Les répercussions de l'invasion alliée sur les côtes de France, commencée ce matin, n'ont pas encore apporté de changement notable à cette situation.

Les Cdt. de C.A. connaissent la faiblesse relative des forces que nous avons sous les armes. Il est paradoxal de constater qu'en mai 1940, nous avions repéré moins de divisions



allemandes dans la zone proche de nos frontières et que, pourtant, l'ensemble de notre armée avait été mobilisé.

Il est très vraisemblable que le "cas Suisse" a été posé, une fois de plus, à l'O.K.W. Les raisons qui pourraient motiver un coup de force contre notre pays ?/b l'opportunité d'intégrer le "secteur suisse" dans le front de la "Festung Europa"; l'importance constante des passages alpestres pendant la campagne d'Italie; l'opinion allemande qui nous est généralement hostile; l'attrait des ressources suisses dans la mesure où elles sont susceptibles d'accroître le potentiel de guerre allemand.

Le Général tient à informer les Cdt. de C.A. de la situation générale et à leur exposer les mesures de renforcement envisagées et les mises sur pied nouvelles qu'il a l'intention de demander au Conseil fédéral au cours de la journée.

Le Col. brig. Masson constate que l'O.K.W. a réussi, depuis quelques semaines, à se constituer des réserves générales, grâce à l'accalmie relative survenue sur le front de l'est; grâce au raccourcissement de ce front; à l'appoint des troupes hongroises; à l'incorporation d'un nouveau contingent de recrues; au perfectionnement de l'instruction des "Ersatzdivisionen", aujourd'hui qualifiées de "Einsatzbereit"; grâce à la récupération des blessés légers, etc.

L'ensemble des réserves stratégiques de l'O.K.W. semble atteindre aujourd'hui l'effectif de 60 divisions, stationnées, derrière le front oriental, dans le sud de l'Allemagne, en France, dans les Balkans et en Italie.

La zone qui nous intéresse directement comprend la valeur de 30 à 35 divisions. Le dispositif de celles-ci ne figure pas une concentration stratégique au sens propre, mais correspond plutôt à un stationnement en ordre très dispersé.

Le Col. brig. Masson relève qu'aucun indice de préparation n'apparaît jusqu'ici contre la Suisse : pas de nouvelles liaisons téléphoniques symptomatiques, pas de renseignements civils alarmants, comme ce fut le cas en 1940.

Quoi qu'il en soit, le fait est certain : il y a deux mois, l'O.K.W. n'avait pas, matériellement, les possibilités qui lui eussent permis de déclencher une agression contre nous; aujourd'hui, elle les possède, et au delà. Nous ne devons pas oublier l'exemple de la Yougoslavie, sur laquelle convergèrent les grandes unités partant de directions éloignées sans procéder d'une concentration initiale révélatrice. C'est ainsi que nous devons considérer tous nos fronts, ou presque, comme également menacés en principe. Il ne faut pas oublier non plus l'exemple récent de la Hongrie, typique d'une action par surprise.

Comment expliquer l'importance des effectifs allemands stationnant dans la zone qui nous intéresse ? Est-ce, ou était-ce, afin de "liquider le cas Suisse" ? Afin d'éloigner les troupes des zones les plus dangereusement attaquées par l'aviation alliée ? Ou pour ces deux raisons à la fois ? Il nous a été impossible de le déterminer jusqu'ici.

Il faut relever, toutefois, qu'aucune "Panzerdivision" n'a été repérée dans cette zone, ce qui peut être interprété comme un indice rassurant.

En Italie, la progression alliée se poursuit au delà de Rome, dont la prise ne représente qu'une étape et un succès de prestige. Cela doit nous rappeler la valeur stratégique, constante, du Gothard.

Aux yeux de l'Alle, la Suisse figure un pays "regorgeant d'or", qui serait un appoint appréciable à l'économie de guerre allemande.

Enfin, il y a l'argument psychologique : on n'a pas confiance, en Allemagne, dans l'attitude de l'armée suisse si elle devait s'opposer à une agression alliée; pas confiance dans le peuple suisse en général, dont la presse reflète l'opinion. On craint qu'un plan des Alliés, qui aurait pour but de créer en Suisse une tête de pont (au moins pour les forces aériennes) dirigée contre l'Allemagne du Sud, ~~ne~~ puisse s'exécuter sans rencontrer de résistance efficace.

- 4 -

Les événements survenus en France, ce matin, sont connus dans leurs grandes lignes. Jusqu'ici, les chefs du mouvement de résistance n'ont pas encore reçu l'ordre d'entreprendre des actions générales. Mais nous avons connaissance d'un document secret, reçu par certains d'entre eux, et selon lequel cinq têtes de pont alliées devraient être créées aux points suivants : Bordeaux, St. Nazaire, l'estuaire de la Seine, la zone Boulogne - Calais; les côtes comprises entre la Belgique et le Danemark. La ou les têtes de pont jetées ce matin en Normandie n'ont encore, forcément, qu'un développement restreint: il faut les considérer comme une opération préliminaire.

De violents bombardements aériens sont signalés dans la zone Metz - Charleville. Des parachutistes ont été lancés au sud de Cherbourg. On signale quelques escarmouches entre la population et l'occupant. La ligne Besançon - Lyon aurait été sabotée en plusieurs endroits.

Parmi les grandes unités allemandes qui sont en cours de déplacement, on en signale deux qui font mouvement vers le N.W., et le C.A. de S.S., qui stationnait dans la zone Lille - Roubaix, acheminé en direction du Hâvre. Dans quelle mesure ces premiers mouvements vont-ils contribuer à décongestionner le dispositif allemand dans la zone qui nous préoccupe ? Il est trop tôt pour en juger.

Quoi qu'il en soit, le retrait de 5 - 10 divisions ne suffirait pas à alléger la menace qui pèse présentement sur notre pays. En conclusion : nos mesures de sécurité présentes doivent donc être renforcées, selon des modalités qu'il appartient au Commandement de l'Armée de fixer.

Le Col.Cdt.C. Huber estime qu'il est possible, en effet, que les Allemands aient eu l'intention de "liquider le cas Suisse" avant l'invasion.

Cette invasion se traduit-elle par un allègement ou un éloignement de la menace qui pèse sur nous ?

Les 35 divisions qui nous sont signalées ont une valeur inégale. Le fait qu'on n'ait pas relevé de "Panzerdivision"

n'est pas forcément un indice rassurant : les divisions de ce genre peuvent être mises en action de loin, sans qu'il nous soit possible de les repérer en temps utile. Les Allemands disposent-ils de divisions de l'air qu'il leur serait possible d'actionner contre nous ? Cela paraît douteux. Restent, néanmoins, 24 divisions d'infanterie, ce qui est bien assez pour permettre à l'O.K.W. de tenter un coup contre la Suisse.

Le Col.Cdt.C. Huber rappelle nos mesures de renforcement prises depuis trois jours. Il estime qu'en face d'une menace d'agression allemande, la seule parade reste le plan No. 13. Il s'agit donc de couvrir notre mobilisation générale éventuelle, selon ce plan. Le minimum est donc la mise sur pied de toute la couverture frontrière, y compris les troupes de destruction et les garnisons des ouvrages, ainsi que certaines mesures du premier degré de la "Dringlichkeitstabelle", comme la mobilisation de l'aviation et la D.C.A. (Celle-ci, éventuellement, en partie).

L'appel des troupes frontrière doit se faire par voie d'affiche jaune et s'appliquer à toutes nos frontières.

Le Général envisage aussi de rapprocher des entrées du réduit les rgt. dits d' "Einsatzreserven". Il précise que nous ne sommes pas "mobilisés" au sens propre : environ un tiers seulement de notre armée se trouve sous les armes. Il s'agit d'abord de préparer notre mobilisation générale éventuelle, de l'assurer, de la couvrir.

A cet effet, l'appel des troupes frontrière est la première mesure qui s'impose, - quitte à prescrire ensuite, après la mise sur pied complète de leurs éléments combattants, certains licenciements ou mises en congé - selon la situation.

Il faut compter aussi avec un afflux de réfugiés qui nous obligerait peut-être à prendre certaines mesures de police à la frontière géographique : dans le canton de Genève, en Ajoie, etc.

D'autres troupes devront-elles être levées ? La question va être étudiée avec le Chef E.M.G.A., et faire l'objet, cet

après-midi, d'une proposition au Chef du D.M.F.

En attendant, le Général désire connaître les avis et les suggestions éventuelles des Cdt. de C.A.

Le Col. brig. Gonard expose que les mesures de renforcement doivent être choisies d'après l'alternative suivante :

- ou bien : étendre le régime actuel du plan de relèves;
- ou bien : procéder à des mobilisations de guerre partielles.

La première solution ne lui paraît pas heureuse : les effectifs que nous pouvons avoir sur pied, selon le plan de relèves actuel, représentent un "plafond". Le système en vigueur, selon lequel une partie des chevaux et des véhicules à moteur passent régulièrement d'une unité à l'autre, fait que ceux-ci ne seraient pas disponibles, en temps utile, pour les unités auxquelles ils sont organiquement attribués.

Augmenter les effectifs mis sur pied selon le régime actuel du plan de relèves aurait pour effet de compromettre notre mobilisation, ou, au moins, de la retarder.

En revanche, la seconde solution, celle d'une mobilisation de guerre partielle, appelant sous les armes des unités d'Armée, des brigades frontière ou des brigades légères à effectifs complets, serait très avantageuse.

Renforcer notre couverture frontière au moyen d'un quart ou d'un tiers de ses effectifs n'offrirait qu'une protection illusoire : il faut aller jusqu'à la mobilisation de tous ses éléments combattants, selon les affiches jaunes, et l'appliquer à tous les fronts.

Parmi les troupes figurant au premier degré de la "Dringlichkeitstabelle", à côté de l'aviation et du S.R.S.A., il n'est pas nécessaire d'appeler l'ensemble de la D.C.A. Il faut tenir compte des fortes prestations de service déjà demandées à cette arme.

Le Col. Cdt. C. Labhart estime que des mesures de renforcement sont indispensables. Il insiste sur le danger que nous fait courir la

la présence de divisions allemandes aussi nombreuses à proximité de nos frontières.

Le Colonel von Ilseman sera rappelé en Allemagne à la fin de juin. Pourquoi ? Est-ce simplement pour recevoir un commandement ? Cela paraît peu probable. Le Colonel von Ilseman connaît fort bien les circonstances suisses. Pendant de longues années, il a résidé dans notre pays (où il s'est montré, d'ailleurs, très correct). Son rappel semble un indice significatif, auquel, - même dans l'ignorance de ses motifs réels - nous ne pouvons rester indifférents.

Il faut mettre sur pied l'ensemble de la couverture frontière. De plus, des éléments de renforcement doivent être portés à la frontière géographique, non seulement à Genève et en Ajoie, mais dans le canton de Schaffhouse, où un régiment serait nécessaire. Il faut aussi garder sous les armes les régiments qui doivent être démobilisés le 7.6. et les acheminer à proximité de leurs emplacements de combat. (Suit une discussion de détail sur les emplacements).

L'aviation doit être mobilisée en tout cas, et la D.C.A., au moins en partie.

Nos mesures de sécurité actuelles à la frontière sont insuffisantes : il faut mobiliser toutes les brigades frontière.

En résumé : en plus de mesures générales à la frontière, et de la mobilisation et de l'aviation, il faudrait avoir sur pied, dans le rayon du 4. C.A., à toutes fins utiles, 4 régiments et un certain nombre de bataillons.

Le Col. Cdt. C. Borel est d'accord avec le principe de mesures prévues, mais il se demande s'il ne convient pas d'attendre d'autres nouvelles pour passer à l'exécution.

Le Général insiste sur le fait que nos mesures doivent avoir un caractère immédiat et démonstratif, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le Colonel von Ilseman a demandé à connaître les mesures que nous prendrions pour la garde des internés en cas d'invasion. C'est un autre ^{indice} de l'attention qu'on nous porte. . / 8

Le Col. brig. Masson rappelle le précepte de Lyautey : "montrer la force, plutôt que d'avoir à s'en servir". C'est le moment psychologique de faire un geste. La faiblesse présente des mesures de défense suisses peut être une tentation.

Le Col. Cdt. C. Gübeli est également d'accord avec les mesures envisagées. Il porterait son Rgt. 20, qui vient d'entrer en service, dans la région du Melchtal, où il se trouverait bien placé à toutes fins utiles. Il importe de garder les terrains d'aviation.

La proportion des dispensés ^{de guerre} est excessive dans les troupes qui sont actuellement sous les armes.

Le Col. Cdt. C. Huber estime qu'il y a au moins une catégorie de dispensés de guerre qui ne saurait être rappelés : ceux qui travaillent à notre armement.

Le Col. Cdt. C. Constam est, lui aussi, d'accord avec les mesures prévues. La proportion des dispensés de guerre lui paraît aussi excessive.

Le Col. Cdt. C. Huber remarque, au sujet des propositions du Cdt. 4. C.A., qu'il n'est pas indiqué d'engager un rgt. d'élite à la frontière géographique du canton de Schaffhouse. A l'heure du danger, ce rgt. risquerait de manquer ailleurs, dans un secteur plus important.

Le service de police à la frontière est rapide et simple à organiser, avec les divers moyens dont nous pouvons disposer, soit les régiments jaunes, soit les troupes légères.

Le Col. Cdt. C. Labhart remarque que les régiments jaunes, eux aussi, ne doivent pas manquer, ^à l'heure décisive, dans leurs secteurs de guerre.

Le Général indique que les trp. L. sont particulièrement indiquées pour cette mission éventuelle de police frontière.

Le Col. Cdt. C. Labhart suggère d'avancer la date des services prévus pour certains coprs de trp. L. de son C.A., cet été, dans le Tessin, et d'en disposer ailleurs dès maintenant.

Le Col.brig. Gonard fait observer qu'il est difficile de garder en service les rgt. qui doivent être licenciés le 7.6, et dont une partie a déjà rendu ou est en train de rendre ses chevaux. Que doit-on faire de l'artillerie ?

Le Lt.Col. Roesler expose les difficultés que suscite le problème des chevaux mis en service à titre volontaire.

Le Col.Cdt.C. Labhart propose de renoncer à une partie de l'artillerie des rgt. qui seraient maintenus en service et de ne conserver, par exemple, qu'un gr. d'art. par rgt.inf.

Le Col.brig. Gonard estime que les mesures de police frontière risquent d'être au moins aussi nécessaires en Ajoie que dans le canton de Schaffhouse. Il rappelle que, dans le canton de Genève, nous avons déjà 2 bat.

Le Col.Cdt.C. Constam estime que, dans le Mendrisiotto, 2 bat. pourraient suffire.

Le Général conclut : l'ensemble des participants est d'accord sur les mesures de renforcement prévues. Elles feront l'objet d'une demande d'exécution adressée au Conseil fédéral.

Le Col.Cdt.C. Labhart demande que la réintégration, déjà envisagée, de leur P.C. du réduit par les E.M. des U.A. stationnant à l'extérieur, soit exécutée au plus tôt.

Le Général donne son assentiment.

(Fin de la conférence : 1230)
